

Sécurité et confort

Vous avez sûrement tous vu l'annonce télévisée nous demandant d'être autonomes pour au moins 72 heures en cas de panne de courant prolongée. À titre de responsables de ressource, vous devez faire preuve de la même prévoyance et, idéalement, être en mesure de continuer à assumer vos responsabilités. La présence d'un chauffage d'appoint, en plus d'assurer une protection à votre résidence, peut faire une différence importante. C'est un investissement rentable pour tout propriétaire. Pensez également à toujours avoir à portée de main, de la nourriture ne nécessitant pas de cuisson ainsi qu'une provision d'eau potable, de piles, de bougies, de bonnes vieilles couvertures bien chaudes, etc. Quelques minutes de planification qui pourront peut-être vous éviter bien des tracas.

Denis Girard, chef du Service d'hébergement non institutionnel

Message important

Convocation

Formation rapport incident/accident

Le Centre de réadaptation La Myriade doit rencontrer toutes les ressources d'hébergement non institutionnelles (RNI) afin de donner la formation concernant les nouvelles exigences du Ministère et les nouveaux formulaires de rapport incident/accident, d'ici le 31 mars 2008.

La formation sera d'abord donnée dans le secteur nord de Lanaudière et, par la suite, dans le secteur sud de la région.

D'ailleurs pour le secteur nord, plusieurs d'entre vous ont déjà été contactés ou le seront très prochainement afin de vous inscrire à cette formation obligatoire. En ce qui concerne le secteur sud, vous serez contactés au cours du mois de février.

La formatrice sera madame Danielle Moquin, conseillère cadre, pour le CR La Myriade. Elle sera assistée d'un membre du personnel du service de l'hébergement.

Merci de votre excellente collaboration.

Commissaire local aux plaintes et à la qualité des services

Lorsqu'un usager vit de l'insatisfaction face aux services qu'il reçoit ou devrait recevoir, il peut en parler aux employés avec qui il est en contact ou au chef de programmes responsable des services.

Si cela ne réussit pas à lui donner satisfaction, il peut porter plainte. Une plainte est une insatisfaction exprimée par un usager ou son représentant concernant les services qu'il a reçu, aurait dû recevoir, reçoit ou requiert d'un établissement ou **d'une ressource** à laquelle l'établissement recourt. L'usager ou son représentant porte plainte auprès du commissaire local aux plaintes et à la qualité des services du Centre de réadaptation La Myriade.

La démarche d'examen des plaintes vise toujours à améliorer la qualité des services offerts par l'établissement. En effet, le but est de trouver des solutions positives, afin de permettre aux usagers et à leur famille de bénéficier de services de qualité.

L'usager ou son représentant qui désire porter une plainte a le droit d'être assisté et accompagné en tout temps lors de sa démarche par :

- La personne de son choix (*un parent, un ami, le responsable de la ressource,...*);
- Le comité des usagers du Centre de réadaptation La Myriade;
- Le Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes de la santé et des services sociaux des usagers de Lanaudière (CAAP-Lanaudière);
- Le commissaire local aux plaintes et à la qualité des services.

Commissaire local aux plaintes et à la qualité des services

Hubert Côté
339, Base-de-Roc,
Joliette, Qc J6E 5P3
450 753-9600 poste 212
hubert.cote.reg14@ssss.gouv.qc.ca

DROITS DES USAGERS

- Le droit d'être informé sur les services existants et sur la façon de les obtenir.
- Le droit d'accepter ou de refuser des traitements.
- Le droit de participer aux décisions qui les concernent.
- Le droit d'être respecté.
- Le droit d'accès à son dossier.
- Le droit de porter plainte et d'exercer des recours, et d'être assisté dans ses démarches.
- Le droit à des services adéquats sur les plans scientifique, humain et social, avec continuité et de façon personnalisée.*
- Le droit de choisir le professionnel et l'établissement dont il reçoit des services.*

* En tenant compte de l'organisation de l'établissement et de la disponibilité des ressources.

RESPONSABILITÉS DES USAGERS

- De collaborer avec les intervenants.
- D'utiliser les services d'une façon raisonnable et judicieuse.
- De faire connaître sa satisfaction ou son insatisfaction à l'égard des services.
- De respecter l'employé en tant que personne.

Mouvement du personnel au Service d'hébergement non institutionnel

Depuis le 21 janvier 2008, quelques intervenantes ressources sont réaffectées à d'autres secteurs, à savoir :

Madame Josée Lehoux, secteur de la MRC Les Moulins

Madame Julie Lemay, secteur de la MRC Montcalm

Madame Cindy Pepin, secteur Joliette / de D'Autray uniquement

Madame Francine Arbour, secteur Joliette / de D'Autray

Nous profitons de l'occasion pour souhaiter un bon repos à madame Julie Richard en attendant l'arrivée de son petit garçon à la fin du mois de mars.

Bien sûr, ce mouvement de personnel occasionnera pour certains d'entre vous des changements au niveau du suivi de votre ressource, mais soyez assurés du même suivi professionnel.

Information

Voici donc les nouvelles coordonnées du Carrefour Pour Souffler à Tête Reposée

588, Montcalm
Berthierville, Qc J0K 1A0
450 836-2020
1 877 374-8783
atetereposee.yahoo.fr



Désolé pour les désagréments causés par le délai de fermeture du service lié au déménagement ainsi qu'aux problèmes de téléphonie.

Au plaisir de vous revoir et de travailler avec vous.

Luc Lachapelle, responsable du service PSTR

Chronique offre de service

Madame Huguette Mathews
450 836-2455

Offre des services de gardiennage Répit. 13 ans d'expérience auprès de RTF en santé mentale

Cette annonce vous est faite à titre gracieux et n'engage en rien la responsabilité du CR La Myriade. Nous vous rappelons qu'il est fortement conseillé d'informer l'intervenant (e) suivi avant de confier la garde temporaire d'un usager à une tierce personne.

***Soirées thématiques organisées conjointement
par des intervenants de l'équipe de Joliette 1 et Joliette 2 avec également deux intervenantes
du Service d'hébergement non institutionnel***

Depuis la création de ce comité, nous avons tenu deux conférences :

La première a eu lieu le 22 mai 2007.

La thématique abordée : Le vieillissement chez les personnes ayant une déficience intellectuelle.

Conférencière : Madame Sylvie Bourguignon

Les principaux éléments retenus :

- La durée moyenne de vie des personnes présentant une déficience intellectuelle (DI) diminue selon leur niveau de fonctionnement.
- Il y a de fortes chances que cette durée augmente vu l'amélioration des soins de santé – la prévention et dépistage – l'intégration physique et sociale – l'amélioration des conditions de vie.
- Le processus de vieillissement de la plupart des personnes ayant une DI est très similaire à la majorité de la population.
- Par contre, il y a un décalage de 10 ans pour l'apparition des premiers signes du processus du vieillissement dû à différents facteurs (sédentarité, prise de psychotropes...).
- Nous devrions être attentifs aux changements concernant la santé, la vue, l'ouïe, le goût et l'odorat ainsi que la rapidité d'exécution, la coordination, les pertes de mémoire.

Malgré ces constats, il demeure important de poursuivre la stimulation en fonction de l'état de la personne et au besoin d'adapter l'environnement physique.

La seconde a eu lieu le 12 novembre 2007.

La thématique choisie : Le deuil, ses étapes et les différents contextes dans lequel il peut être vécu.

Conférencière : Madame Francine Cuierrier

Le deuil fait souvent référence au décès d'un être cher, mais il est aussi vécu lors de pertes de toutes sortes : d'emploi, d'un objet (vol ou incendie), l'arrêt d'une activité, diminution des capacités, déménagement...

Les étapes vécues lors d'un deuil :

- CHOC
- DÉNI (nier l'événement)
- RÉVOLTE (vivre de la colère)
- MARCHANDAGE (promettre de poser une action en échange d'une modification de la situation dérangeante)
- DÉPRESSION
- ACCEPTATION

À la suite de l'acceptation, la personne endeuillée passe à l'étape de la réorganisation et de la réappropriation de sa vie : ma vie sans l'autre ou sans « l'objet » du deuil.